Image not found or type unknown

Inalidité et prise en charge assurance pel

Par **gbs31**, le **04/03/2008** à **15:04**

Bonjour,
ayant souscrit un PEL en 95 avec une assurance Atlantic Prevoyance, aujourd'hui en arret maladie depuis le 9/11/07 je les contactes afin de faire fonctionner cette derniere.
L'operateur me repond que c'est mon epouse qui est sur l'assurrance et pas moi.(effectivement nous n'etions pas marié al'epoque.)
Par contre mon epouse est invalide a 80% depuis avril 2001 suite a ne meningite et a besoin d'une tierce personne.
Apres deux coup de telephone ils m'envoient un dosier mais me disent qu'il n'y aura pas de retroactivité concernant les 7 ans deja payés.
Que dois-je faire? A qui m'adresser afin d'agir au mieux pour mes interrets?

Merci,
gbs31

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés